NOTICE

TRANSCRIPTION D'UNE NAISSANCE POUR UNE PERSONNE MAJEURE

(née dans les liens du mariage)

Avant d'envoyer votre dossier au consulat général de France, il vous appartient de lire attentivement la liste des pièces à fournir et de vous assurer que tous les documents précédés du signe ☐ soient fournis.
A défaut, le dossier vous sera retourné pour que vous le complétiez ce qui allongera les délais de traitement

Envoi du dossier :

La transcription se fait exclusivement par voie postale à cette adresse :

Consulat général de France
1501 avenue McGill Collège
Bureau 1000, 10ème étage
Montréal, Québec, H3A 3M8

Délai de traitement :

Le délai moyen de transcription est d'environ 2 mois, à compter de la réception du dossier au consulat.

Aucune réponse aux relances ne pourra être apportée durant cette période.

Nationalité :

En vertu de l'article 30 du code civil, c'est au demandeur d'apporter la preuve de sa nationalité française. Vous devrez fournir tout document prouvant l'usage de la nationalité française du parent français.

En effet, il a pu perdre sa nationalité française par désuétude ou non-usage en application de l'article 30-3 du code civil. Elle s'applique à la personne qui a fixé sa résidence à l'étranger et qui ne peut pas bénéficier de la possession d'état de français. Deux conditions cumulatives s'attachent à l'ascendant susceptible de transmettre la nationalité française :

- absence de résidence en France pendant un demi-siècle

- la possession d'état de Français.

Après examen des pièces fournies, des justificatifs complémentaires pourraient être demandés notamment un certificat de nationalité française.

Mariage et livret de famille :

Lors du mariage ou de son enregistrement, la mairie ou le consulat a délivré à vos parents un livret de famille qu'il faudra impérativement envoyer lors de l'enregistrement de la naissance pour qu'il soit complété.

S'ils sont mariés mais que leur mariage n'a pas été enregistré, il conviendrait d'inviter vos parents à régulariser leur situation.

Si vous ne le souhaitez pas, il vous faudra, obligatoirement, présenter l'original de votre acte de mariage mais aucun livret de famille ne pourra vous être délivré.

TRANSCRIPTION DE LA NAISSANCE D'UNE PERSONNE MAJEURE
(née dans les liens du mariage)

CETTE LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE ET, SELON LE CAS DE CHACUN, D'AUTRES DOCUMENTS OU DÉMARCHES POURRAIENT ÊTRE NÉCESSAIRES

□ Formulaire de demande de transcription dûment complété, daté et signé par le demandeur

□ «Certificat de naissance / Birth certificate »

□ «Birth registration form » *(devra obligatoirement être tamponné, daté et signé avec la mention : « Certified to be a true and acurate copy of a document on file in this office » (et uniquement par une personne de Vital Statistics comme les photocopies certifiées conformes. A défaut, ils ne seront pas acceptés).*

Ces documents sont à demander à :

VITAL STATISTICS DIVISION
Service NL
PO BOX 8700
St John's, NL, A1J 4J6
Téléphone : (709) 729.3308
Site internet
Bureaux : 149 Smallwood Drive – Mount Pearl

□ Copie conforme ***intégrale*** de l'acte de naissance du ou des parents français datant de moins de 6 mois,

Ce document ne doit, en aucun cas, être photocopié mais donné en original

(*Vous pouvez le demander* en ligne *que vous soyez né en France ou à l'étranger)*

□ Justificatif d'identité du/des parents français :

- Photocopie de la première page du passeport français
- OU photocopie de la carte nationale d'identité française en cours de validité
- OU photocopie carte consulaire

Ce consulat se réserve le droit de vous demander des preuves supplémentaires relatives à votre nationalité française

□ Original de l'acte de naissance du parent étranger (accompagné d'une traduction faite par un traducteur ***officiel*** assermenté) □ Justificatif d'identité du parent étranger : • Photocopie du passeport • OU photocopie permis de conduire	Pas besoin de traduction pour les actes en anglais !

□ Le livret de famille français (+ photocopie des pages déjà complétées) de vos parents

OU

□ Original de leur acte de mariage

□ Une enveloppe « Expresspost » prépayée (format 260x159mm) établie à votre adresse et à celle du consulat pour le retour des originaux et du livret de famille pour les personnes résidentes au Canada. Pour les personnes résidentes en France, une enveloppe format 162 x 229 mm affranchie au tarif «lettre prioritaire» de 1,90 €

Dossier incomplet = dossier retourné

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'UN ACTE DE NAISSANCE POUR UNE PERSONNE MAJEURE (NÉE DANS LES LIENS DU MARIAGE)

Je soussigné(e)(prénom, nom) du demandeur……..……..……

…….....

Adresse complète :…….……..……...

N° appartement :……Ville…….....

Code postal :……...Numéro téléphone :…….……...……

Email (*à écrire lisiblement*) :……..……...……..……

Dans mon acte de naissance français, je souhaite :

☐ porter le nom qui figure dans mon acte de naissance étranger en application de l'article 311-24-1 du code civil, **à savoir (compléter)** : ……..……

☐ ne pas porter le nom qui figure dans mon acte de naissance étranger.
Dans ce cas, je porterai le nom de mon père.

VOUS

Nom de famille :……

Prénom(s) :……

Date et lieu de naissance :……

Je suis le (*cocher la case*) premier enfant commun aux parents désignés ci-après ☐

Deuxième ☐ Autre ☐ *(préciser)* ……

Situation matrimoniale :

Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐

→ date mariage :……./……./…….

PERE

Nom de famille :…….

Prénom(s) :…….

Nationalité au jour de votre naissance :…….

MERE

Nom de famille :…….

Prénom(s) :…….

Nationalité au jour de votre naissance :…….

DATE ET LIEU DE MARIAGE DE VOS PARENTS

Date :…….

Lieu du mariage :…….

Je suis informé(e) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit, et que le choix de mon nom est définitif.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis.

A……. Le…….

Signature du requérant obligatoire